

# Récapitulatif de la déclaration de votre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2022 au titre des données 2021

## Informations déclarant

---

Nom Prénom SCHMITT ALAIN  
Adresse mail alain.schmitt@toussaint.igefa.com

## Périmètre retenu pour le calcul et la publication des indicateurs

---

Structure Entreprise  
Tranche effectifs De 50 à 250 inclus  
Raison sociale TOUSSAINT  
Siren 320880875  
Code NAF 46.44Z - Commerce de gros (commerce interentreprises) de vaisselle, verrerie et produits d'entretien  
Adresse RUE DES FORGERONS 57915 WOUSTVILLER

## Informations calcul et période de référence

---

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés 2021  
Date de fin de la période de référence 31/12/2021  
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs 50

## Indicateur relatif à l'écart de rémunération

---

Modalité de calcul Par catégorie socio-professionnelle  
Date de consultation du CSE -  
Nombre de niveaux ou coefficients -  
Résultat final en % 0.10  
Population envers laquelle l'écart est favorable hommes  
Nombre de points obtenus 39

## Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

---

Résultat final en % 11.20  
Résultat final en nombre équivalent de salariés 1.50  
Population envers laquelle l'écart est favorable femmes  
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage 0  
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés 35  
Nombre de points obtenus 35

## Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

---

Motif de non calculabilité Absence de retours de congé maternité

## Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

---

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	3
Sexe des salariés sur-représentés	hommes
Nombre de points obtenus	5

## Niveau de résultat global

---

Total de points obtenus	79
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	85
Résultat final sur 100 points	93
Mesures de corrections prévues	-

## Publication du niveau de résultat global

---

Date de publication	16/03/2022
Site Internet de publication	<a href="https://toussaint-sarl.fr/document/">https://toussaint-sarl.fr/document/</a>
Modalités de communication auprès des salariés	-